

Mai 2026



Depuis 2023, VALOREM étudie en étroite relation avec les acteurs du monde agricole et les collectivités, la possibilité d'implanter un parc agrivoltaïque sur la commune de Cabanac-et-Villagrains. L'objectif : pérenniser l'activité pastorale de l'EARL Les Sonnaillies de la Lande. Cette troisième lettre d'information vous présente l'avancement du projet et vous informe sur l'enquête publique à venir.

→ OÙ EN EST LE PROJET ?

Suite au dépôt du dossier d'autorisation environnemental en juillet 2025, le projet a reçu un avis favorable de la part de la CDPENAF, la commission en charge d'évaluer le projet agricole ainsi que son intégration paysagère.

Le projet est désormais soumis à l'avis du public tel que prévu dans la procédure régie par le Code de l'Environnement.

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 8 JUIN AU 7 JUILLET 2026



→ PRENEZ CONNAISSANCE DU PROJET ET DONNEZ VOTRE AVIS !

L'enquête publique, destinée à recueillir les observations de la population, est menée par une commissaire enquêtrice qui remettra ensuite son avis au préfet. Ce dernier disposera alors d'un délai de deux mois pour statuer sur le dossier.

COMMENT CONSULTER LE DOSSIER ?

Vous pouvez consulter le dossier **directement en mairie** ou bien **sur internet** en flashant le QR-Code ci-après :



COMMENT DÉPOSER VOS OBSERVATIONS ?



**VIA LE REGISTRE PAPIER EN MAIRIE
AUX HEURES D'OUVERTURE OU LORS DES
PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR**

- Lundi 8 juin de 13h30 à 18h30
- Vendredi 19 juin de 9h à 12h30
- Mardi 7 juillet de 13h30 à 17h00



**PAR COURRIER À L'ATTENTION DE :
MADAME LA COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR
ET ADRESSÉ À LA MAIRIE**



PAR MAIL
DDTM-SPE2@GIRONDE.GOUV.FR



→ LE PARC EN BREF



Élevage ovin

EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



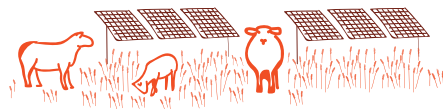
33 ha

DE SURFACE
ÉTUDIÉE



29 GWh

DE PRODUCTION
ANNUELLE ATTENDUE



SOIT **23%** DE LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE RÉSIDENNELLE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU*

Les études environnementales, menées pendant plus d'un an sur site par des experts indépendants, ont permis de définir la meilleure implantation du parc photovoltaïque.



En complément du **forage existant**, une **bâche incendie de 120 m³ sera donc mise à disposition** afin de renforcer les moyens de défense incendie sur la commune. Un dispositif de prévention développé en collaboration avec le SDIS 33.

→ LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU

Ce câble empruntera des voies existantes, sans emprise sur les propriétés privées et le centre-bourg. Son tracé sera défini avec ENEDIS (gestionnaire de réseau), avant l'injection sur le réseau public pour répondre aux besoins électriques des habitants.



→ LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

7 MAI 2025

- Permanence en maire

JUILLET 2025

- Dépôts des demandes d'autorisation

2026

- Juin : Enquête publique
- Fin d'année : Obtention du Permis de Construire

2027

- Financement
- Ouverture du chantier

2028/2029

- Mise en service et exploitation sur une durée de 30 ans